



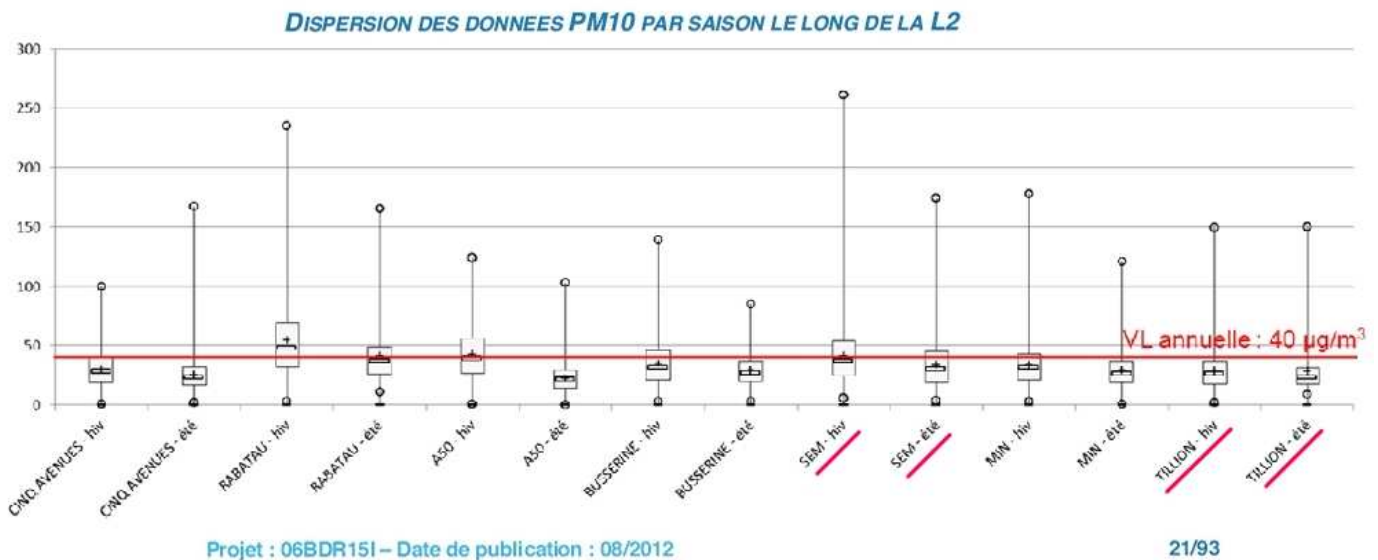
FA 7 – 2016 03 07

Suivi permanent de l'Air à Kaddouz :

« Ce n'est pas nous qui le disons,
ce sont les rapports officiels... »

BDo Décembre 2014

1) Extrait rapport final d'AirPaca Qualité de l'air (08/2012) des mesures menées en hiver/été 2011



30

2) Extrait du rapport NUMTECH (Août 2012 – R/209.0710/ERS) Ville de Marseille – DREAL PACA

Page 62 : « La mise en service de la L2 devrait conduire à une dégradation significative de la qualité de l'air (NO₂ et particules) au niveau des nouvelles voies de circulation créées et surtout localement en tête des tranchées couvertes (partie Est de la L2 notamment). »

« Enfin, l'étude montre que la mise en service de la L2 devrait avoir un effet globalement positif sur la qualité de l'air à l'échelle de Marseille, et notamment sur le NO₂. D'après les projections de trafic du CETE, la L2 devrait en effet conduire à une amélioration de la qualité de l'air sur les axes délestés (notamment celui du Jarret) et le centre ville de Marseille. »

3) Extrait du rapport Sillages Mars 2012 DREAL PACA

Page 77 : « Dans ce paragraphe, on se propose d'illustrer la dispersion en NO₂ moyennée sur l'année autour des têtes de tunnel de St Barnabé et de Montolivet. On retrouve au nord du domaine numérique la tête de sortie du tunnel Montolivet (Montolivet Sud) et au sud l'entrée de la tranchée couverte de St Barnabé (St Barnabé nord) (Cf. Figure 49). **L'impact de la L2 sur les alentours est assez conséquent, à cause notamment du confinement du polluant dans la cavité entre les deux ouvrages** (fortes concentrations au niveau des routes : > 86 µg/m³, en noir). La valeur limite de 40 µg/m³ est atteinte assez loin des tunnels et en traçant l'isosurface correspondante (à 40 µg/m³), on peut visualiser l'impact du tracé de la L2 sur la zone résidentielle et les bâtiments au nord de la tête de sortie du Montolivet pour un vent de 140°. »



a) Moyenne annuelle de la concentration en NO₂

Page 82 : « La Figure 52 montre alors la répartition annuelle de la concentration et met en évidence des zones à fortes concentration, dues notamment au caractère encaissé des voies. L'impact de la L2 dans ce secteur est alors non négligeable et quelques bâtis (notamment le collège identifié sur la Figure 52) sont situés dans des zones dépassant la valeur limite de 40 µg/m³. Pour pallier à ce problème des mesures de réduction ont alors été mises en place de manière à diminuer cette pollution, notamment aux abords de zones sensibles tel que le collège identifié ou la zone résidentielle proche de ce dernier. »

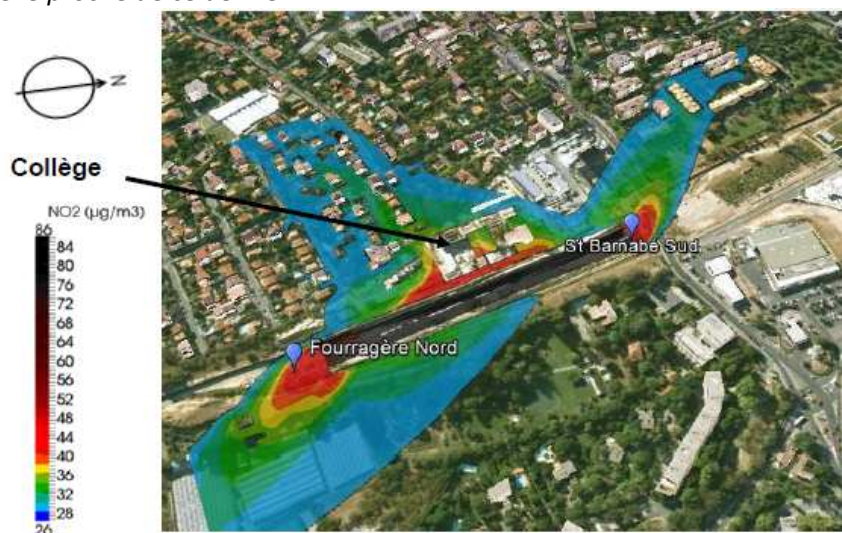


Figure 52 : Visualisation de la concentration moyenne annuelle de NO₂ entre la sortie St Barnabé (St Barnabé Sud) et l'entrée de la Fourragère (Fourragère Nord)

4) Extrait Rapport de mesure air campagne hivernales et estivale SRL2 Octobre 2014

Page 20 : « Néanmoins, seul un suivi permanent des teneurs en polluant pourra confirmer les dépassements des seuils réglementaires annuels. »

Page 25 : « 4.2.4.7. L2 Est – Tranchées couvertes de Saint Barnabé et de la Fourragère (sites 33 à 39)

En situation de proximité routière (site 35, avenue des Caillois et site 33, immeuble collectif rue Charles Kaddouz), les teneurs sont plus élevées (respectivement 39 et 37 µg/m³) et proches de la valeur seuil de 40 µg/m³. **Sur ce secteur, aucun site n'enregistre des niveaux supérieurs à la valeur limite annuelle de 40 µg/m³, mais le site situé au droit de l'immeuble collectif, rue Charles Kaddouz, enregistre des teneurs proches de cette valeur seuil (site 33, 37 µg/m³).** »

Page 29 : « Il n'y a pas, en 2014, de mesures permanentes de benzène sur les stations d'Air PACA à Marseille. Compte tenu des mesures réalisées aux abords de la L2 et des mesures permanentes d'Air PACA sur Marseille, le dépassement de la valeur limite annuelle du benzène est peu probable aux abords de la L2, mais le dépassement de l'objectif de qualité ne peut être exclu. »